



**Délibération**  
**du Comité de l'Eau et de la Biodiversité**  
**de la Martinique**  
**N° 2018-04**

Assemblée Plénière du 4 décembre 2018

**Décision de report de l'avis du Comité de l'Eau et de la Biodiversité sur les projets de lignes électriques sous-marines présentés par EDF Martinique**

L'An Deux Mille dix-huit et le mardi 4 décembre à neuf heures trente s'est tenue à la salle Émile Maurice de l'ex-hôtel du Département à Fort de France, la réunion Plénière du Comité de l'eau et de la Biodiversité de la Martinique.

**Membres présents :**

- Mme Marie-France TOUL, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Nadine RENARD, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Charles JOSEPH-ANGELIQUE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Antoine VEDERINE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Arnaud RENE-CORAIL, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Marcelin NADEAU, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Alfred MONTHIEUX, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Patricia TELLE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Alex PAVIOT, représentant de l'agriculture,
- M. Hugues COCO, représentant de la pêche maritime,
- M. Philippe GRAND, représentant des distributeurs d'eau,
- M. Eric BELLEMARE, représentant des consommateurs d'eau,
- M. Stéphane JEREMIE, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Mme Marie-Jeanne TOULON, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- M. Guillaume VISCARDI, personnalité qualifiée,
- Mme Anne Lise TAILAME, personnalité qualifiée,
- Mme Céline ROSE, représentant des milieux socio-professionnels,
- M. Antoine POUSSIER, représentant le Préfet de la Martinique,
- Mme Nadine CHEVASSUS, représentant le Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
- M. Jean-Baptiste MAISONNAVE, représentant le Directeur de la Mer,
- Mme Fanny LABEAU, représentant le Directeur de l'Agence Régionale de Santé,
- M. César DELNATTE, représentant de l'Office National des Forêts,

- M. Emmanuel THOUARD, Délégué de l'IFREMER Antilles,
- Mme Marie Michèle Moreau, représentant la Directrice du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres.

#### **Membres ayant donnés pouvoir :**

- Mme Stéphane DIDIER, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement à Mme TOULON,
- Mme Mathilde BRASSY, personnalité qualifiée à M. VISCARDI
- M. le directeur de la DAAF, représentant de l'État à Mme CHEVASSUS.

#### **Membres excusés :**

- M. Victor CESAR, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Louis BOUTRIN, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Nina GRUBO, représentant des usagers et personnalités qualifiées ,
- Mme Katarina BLUM, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Le Directeur Général de l'Agence Française de la Biodiversité.

#### **Membres absents :**

- Mme Maryse PLANTIN, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Charles-André MENCE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. David ZOBDA, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Yvon PACQUIT, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Eugène LARCHER, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Luc LEDOUX, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Maurice MONTEZUME, représentant les pêcheurs en eau douce.
- M. Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX, personnalité qualifiée,

#### **Assistait de Droit :**

- Mme Michela ADIN – Directrice de l'Office de l'Eau – ODE.

#### **Invités permanents :**

- Mme Danielle MARIE-LOUISE – Animateur du Contrat de rivière du Galion,
- M. Axel VILLARD-MAUREL – Animateur du contrat de Baie de Fort-de-France,
- Mme Arielle PRIAM – Représentant du service eau de la CTM.

#### **Assistaient :**

M. Loïc MANGEOT - ODE ; Mme Gaëlle HIÉLARD - ODE ; M. Emmanuel COLLIN - ODE; M. Michel HAUUY - DEAL ; M. Christophe GROS - DEAL; M. Jean-Yves LAMBERT – DEAL ; M. Jean-Michel POUTIER - DEAL ; M. Fabian RATEAU – ONF ; Mme LAPU Murielle – CACEM ; Mme Laurence LOUISON – CACEM ; DEROND Dominique – CACEM .

M. Jacques JEAN-BAPTISTE et M. Richard BARNAY de EDF ont été présents pour répondre aux questions des membres du CEB. Ils n'ont pas assisté à la délibération.

**Considérant** le code de l'environnement et notamment les articles L. 212-1, L. 213-13, L. 213-13-1, L. 371-3, et R. 213-50 et suivants ;

**Considérant** le code de l'environnement et notamment l'article de la partie réglementaire R. 212-16, 1bis, 2° ;

**Considérant** la demande d'inscription sur la liste des projets d'intérêt général majeur du projet de renforcement et sécurisation du réseau 63 000 volts alimentant la conurbation foyalaise ;

**Considérant** la demande d'inscription sur la liste des projets d'intérêt général majeur du projet de renouvellement et de renforcement du réseau électrique 20 000 volts entre Fort-de-France -Trois Ilets ;

#### **Le Comité de l'eau et de la Biodiversité,**

Après les résultats suivant du vote :

Membres électeurs : 40

Présents ou représentés : 27

Pour : 25

Contre: 0

Abstention : 2

### **D É C I D E**

#### **Article 1 :**

L'avis du Comité de l'Eau et de la Biodiversité sur les deux projets présentés par EDF Martinique est repoussé à la prochaine plénière du CEB qui doit avoir lieu dans un délai de deux mois.

#### **Article 2 :**

Suite aux questions et observations émises en séance, il est demandé à EDF de produire et transmettre au CEB une note technique répondant aux questions et observations émises en séance et présentant une analyse coût-efficacité des deux projets au regard d'autres alternatives envisageables y compris la mise en place de zone autonome en matière de production.

Ainsi délibéré et adopté par l'Assemblée Plénière en sa séance du 04 décembre 2018.

**La présidente du Comité de l'Eau et de la Biodiversité**

  
**Marie-France TOUL**

